

Mon sapin était beau mais...

il peut être encore bien utilisé



Mon sapin était beau mais...

Le sapin a sa place dans la maison pendant les fêtes. Il a sa place aussi après les fêtes et **ce n'est pas dans la poubelle !**

Chaque année des sapins de Noël sont déposés dans les bacs ordures ménagères ou au niveau des points tri. Ces arbres ne doivent pas se retrouver là. Ils doivent être soit broyés * (vous pouvez utiliser ensuite le broyat dans votre jardin), soit rapportés en déchèterie.

A Auch plusieurs points de dépôt sont prévus,

Prévention des déchets :

une seconde vie pour les sapins de Noël !

Dans le cadre de ses actions de prévention des déchets, Grand Auch Coeur de Gascogne, en collaboration avec la commune d'Auch, invite les Auscitains à déposer après les fêtes, leurs sapins de Noël dans l'un des quatre points de collecte prévus à cet effet, entre le 2 et le 26 janvier. Les conifères seront collectés par l'association Regar et revalorisés.

Les fêtes de fin d'année passées, une question se pose dans bien des foyers : que faire du sapin de Noël ? Afin d'apporter une réponse pratique et écologique aux Auscitains – et aussi éviter que les sapins ne soient abandonnés sur l'espace public – Grand Auch Coeur de Gascogne, en collaboration avec la commune d'Auch, organise une opération de collecte en apport volontaire.

Du 2 au 26 janvier 2023, quatre sites délimités par des barrières et exclusivement réservés aux sapins usagés, permettront aux particuliers de déposer leurs arbres de Noël naturels, sans pied ni bien sûr décorations.

Où déposer son sapin ?

Les quatre points de collecte :

- sur la place de l'Ancien Foirail, face à la rue Bazillac
- sur le parking Lissagaray
- sur le parking ouest du Mouzon, côté rue du Général-de-Gaulle
- sur le parking au sud de l'hippodrome

La collecte se fait en partenariat avec l'association Regar, dans le cadre de ses « chantiers environnement ».

Les sapins en déchetterie

Les citoyens peuvent aussi participer à cette démarche écologique, en portant leurs sapins dans les deux déchetteries qui sont à leur disposition :

- Route d'Agen, zone de Lamothe
- Chemin de Gaouère, à Pavie

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi 9h/12h – 13h30/17h Vers une filière de valorisation

Les sapins collectés sont broyés par l'association Regar qui les revalorise sous forme de copeaux pour concevoir des allées dans les jardins. En début d'année, 635 sapins ont été déposés dans les récupérateurs prévus à cet effet et ont pu connaître une nouvelle vie grâce à leur broyage.